



# Le PG-CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,  
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

FEVRIER 2021 • N° 1021

Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313

## Douze mois qui ont bouleversé notre vie



Toile de Claude Robert sympathisant de l'AD de Seine-et-Marne

*Ce siècle avait juste vingt ans  
Quand une sournoise maladie  
Un virus arrivant d'Asie  
Venait ternir notre printemps*

*Ce matin de mars la ville s'est tue  
Seuls les oiseaux s'égaillaient dans les rues.  
Alors que la vie s'éteignait  
Des hommes, des femmes se levaient  
Et dans un élan de solidarité  
Soignaient, nourrissaient, convoyaient  
Accompagnaient, cousaient, rassuraient  
Et la foule, le soir, les applaudissait.*

*Masqués, cet été  
Nous avons soufflé  
Le temps de l'oubli, de l'insouciance  
Le temps des vacances.*

*Deux mille vingt, et son cortège funèbre,  
Dans la froideur enfin s'achève.  
Une nouvelle année pointe son nez  
Une espérance de jours meilleurs  
Un vaccin, grâce à nos chercheurs  
Pour que nous puissions nous retrouver.*

**Marie-Ange Bordat** présidente déléguée de l'AD de Seine-et-Marne



## COMMUNIQUE

La FNCPG-CATM s'associe à l'hommage national rendu le 28 décembre dernier, à Ambert, pour honorer les trois gendarmes assassinés à Saint-Just (Puy-de-Dôme), le brigadier Arno Mavel (21 ans), le lieutenant Cyrille Morel (45 ans) et l'adjudant Rémi Dupuis (37 ans).

Ces trois gendarmes, ainsi que leur collègue blessé, se sont conduits en héros, portant secours à une femme menacée par son compagnon. Le forcené n'a pas hésité à tirer sur les forces de l'ordre.

Ce drame a provoqué une émotion immense dans notre pays, et nous rappelle l'importance de respecter et défendre nos militaires, nos gendarmes, nos policiers, nos pompiers, d'expliquer à quel point ils nous sont nécessaires au quotidien.

La FNCPG-CATM s'incline devant le sacrifice de ces hommes, partage la peine de leurs familles, de leurs amis, de leurs collègues et présente ses condoléances à la Gendarmerie Nationale, une nouvelle fois meurtrie.

## COMMUNIQUE

La FNCPG-CATM a appris avec une grande tristesse que trois soldats français ont été mortellement atteints lundi 28 décembre par une bombe artisanale, dans la zone des "trois frontières", au Mali, le brigadier-chef Tanerii Mauri et les chasseurs de 1<sup>er</sup> classe Quentin Pauchet et Dorian Issakhanian, appartenant au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs de Thierville-sur-Meuse. Ils effectuaient une mission d'escorte, dans cette région frontalière du Niger et du Burkina Faso.

Dans la même semaine, le matin du 2 janvier, au cours d'une mission aux environs de Ménaka au Mali, deux soldats français sont aussi décédés, le sergent Yvonne Huynh et le brigadier Loïc Risser du 2<sup>e</sup> régiment de hussards de Haguenau. Leur véhicule blindé léger a explosé au contact d'un engin explosif improvisé.

La FNCPG-CATM s'incline respectueusement devant le sacrifice de nos soldats morts pour la France, elle assure de son soutien moral leurs familles, leurs amis, leurs compagnons d'armes du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs et du 2<sup>e</sup> régiment de hussards auxquels elle présente ses très sincères condoléances.

Ils sont morts loin de leur Patrie pour nous préserver des menaces djihadistes, cela porte à 49 le nombre de militaires tués au Sahel depuis 2013 dans les opérations Serval puis Barkhane.

### SOMMAIRE

Communiqués - Comment transmettre la Mémoire	2
Editorial d'Armand Fort	3
Discours de Madame la Ministre Florence Parly	4/5
Le 5 Décembre dans les départements	6/7
Témoignage d'un médecin de campagne	8
Obsèques de Noëlla Rouget	9
La gendarmerie prévôtale	10
Mers El-Kébir - Opération Catapult	11
La paix des braves	12/13
Appel de fonds Gustave Roussy	14
Mots croisés - Note de lecture	15
Publicité Mistral	16

## Comment transmettre la mémoire ?

En 2021, la politique de mémoire du ministère des Armées sera structurée autour des thématiques suivantes, qui donneront lieu à des manifestations nationales et qui seront déclinées dans les territoires.

- L'achèvement du cycle mémoriel du 150<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de 1870/1871 ;
- Le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Seconde Guerre mondiale ;
- Les Opérations Extérieures (OPEX).

Alors que disparaissent les générations mobilisées lors des grands conflits du siècle dernier et que les circonstances de la pandémie ont éloigné les publics habituels des cérémonies et fait émerger de nouvelles approches, le ministère des Armées souhaite aller à la rencontre de nouveaux auditoires.

**Mme la Ministre Geneviève Darrieussecq s'est exprimée sur les réseaux sociaux et dans les journaux sur ces deux sujets : la disparition des derniers témoins et la difficulté à commémorer en cette période de pandémie.**

"Cet automne, trois Compagnons de la Libération sont décédés, dont Daniel Cordier. Toutes ces personnalités ont laissé des témoignages. Nous devons nous servir de ces supports pour continuer de transmettre la mémoire avec les moyens les plus modernes que nous avons et qui sont utilisés par la jeunesse. Chaque fois que je me déplace dans des établissements scolaires où les professeurs travaillent sur des sujets mémoriels, je me rends compte combien les élèves se les accaparent et développent une réflexion profonde. Parler de la mémoire, c'est aussi parler de citoyenneté, des valeurs de la République, et de celles de l'engagement. Je fais toujours appel aux professeurs pour qu'ils se servent de ces supports mémoriels et mon souhait est que cette réflexion sur une démarche innovante puisse s'élargir de façon importante". "Bien sûr, il faut conserver toutes les cérémonies dans les territoires. Mais cette année, où les contraintes sanitaires ont limité les temps mémoriels, aura au moins eu un avantage : celui de recourir à des formes de diffusion différentes et utilisées par la jeunesse. Nous avons déjà créé des webséries sur l'année 1940 ou la guerre de 1870, par exemple. Le ministère vient de lancer un appel à projet doté de 100 000 euros pour soutenir des initiatives mémorielles différentes de celles que l'on connaît. Il s'adresse à toute personne que ces sujets mémoriels intéressent : des créatifs, des citoyens engagés, des scénaristes, des documentalistes, des geeks... Il s'agit de créer des contenus attractifs, et même pourquoi pas ludiques, en respectant les faits historiques indiscutables. On parle de personnes, de héros, d'anonymes, qui sont des piliers de notre société et de notre République".

Des acteurs aussi divers que des sociétés de production, artistes, auteurs, influenceurs, établissements publics, associations, etc., peuvent répondre à l'appel et bénéficier d'un soutien du ministère. Ces projets peuvent prendre la forme de services numériques innovants, de vidéos, de podcasts, de jeux-vidéo ou encore de dispositifs innovants de diffusion sur les réseaux sociaux.

**Ghyslaine Cupit** a fait valoir ses droits à la retraite et nous a quittés le 31 janvier 2021.

Elle avait rejoint notre Fédération en mars 1976 en qualité de sténodactylo, puis avait gravi les échelons pour terminer sa carrière en tant que cadre responsable de l'élaboration de l'édition nationale du PG-CATM.

Le Bureau Fédéral et tout le personnel lui souhaitent une excellente retraite.



# EDITORIAL

## d'Armand Fort



### \* UN PASSE PAS SI SIMPLE

Que de turbulences ont jalonné cette année 2020 ! Depuis les imprévus du Covid 19 jusqu'aux attentats meurtriers, notre actualité est ballotée entre l'incrédulité et la peur.

Alors les commentaires vont bon train. Les médias alimentent ce brasier d'informations que sont les statistiques et les conséquences du Covid 19 de même que les attaques au couteau qui ont désormais pénétré notre civilisation. Chacune et chacun veut apporter son grain de sel dans ce tourbillon d'événements qui, au bout du compte, sape l'unité de l'édifice national. Nos valeurs républicaines et morales sont menacées. Il est temps de revenir à une qualité essentielle : le discernement. Ces maux d'origines différentes nous abasourdissent.

Le monde combattant ne peut pas vivre en dehors de cette actualité car il subit, lui aussi, le revers de ces éléments déchaînés et imprévisibles.

#### UN PASSE PAS SI SIMPLE

Habituellement, en fin d'année, on établit un bilan des activités passées en même temps que l'on projette des réalisations dans la continuité rigoureuse du respect de nos valeurs, mémoire, défense des droits, solidarité. Hélas, depuis plusieurs mois, notre entreprise associative est quasiment à l'arrêt dans ses réalisations extérieures. Il a été impossible d'organiser les réunions statutaires ordinaires.

Nos congrès départementaux, qui devaient marquer le 75<sup>e</sup> anniversaire de la fin du conflit 39/45, ont dû eux aussi être reportés.

Cependant, certaines associations ont pu maintenir les activités de leur secrétariat dans les conditions habituelles. Ceci a facilité l'envoi de circulaires ponctuelles au fur et à mesure de l'avancement de l'actualité ainsi que les entretiens téléphoniques et les échanges par e-mails.

Durant cette même période, nous n'avons pu participer pleinement aux cérémonies patriotiques et autres manifestations mémorielles. Ceci a été très difficile pour nous tous de ne pouvoir s'y retrouver en nombre. Cette situation a brisé la pensée collective qui, devant un monument aux Morts, nous unit à ces camarades morts dans les conflits sans oublier ceux emportés par la maladie que nous n'avons pas pu accompagner comme nous l'aurions souhaité.

### \* UN PRESENT A L'IMPARFAIT

#### UN PRESENT A L'IMPARFAIT

Devant l'amélioration théorique de la situation sanitaire, le déconfinement a apporté pour un temps une bouffée d'oxygène. Mais au cours de l'été et à l'arrivée de l'automne, les statistiques sanitaires se sont à nouveau dégradées et nous voilà une seconde fois confinés. La vie associative est, elle aussi, compressée. Aucune réunion ne peut être envisagée dans l'immédiat alors que nous espérons reprendre l'organigramme de croisière. Nous sommes donc placés devant un "présent bien imparfait", qui ENTRAVE CONSIDERABLEMENT EN CETTE FIN D'ANNEE LE FONCTIONNEMENT NORMAL DE NOTRE MAISON COMBATTANTE. FORCE EST DONC de Faire preuve d'imagination pour maintenir le contact, même éloigné.

#### UN FUTUR AU CONDITIONNEL

Il est évident que les règles sanitaires à venir vont fortement impacter la vie sociale de notre pays. Au-delà de l'imagination, nous ferons preuve de compréhension et de civisme. Evidemment, nous souhaitons que les assemblées générales puissent se tenir dans des conditions normales. Elles sont toujours des moments de rencontres conviviales où l'on reçoit les informations des responsables, où souvent on s'acquitte de sa cotisation annuelle, où s'évoquent les projets et leur calendrier.

Il sera donc indispensable que chacun d'entre nous fasse l'effort de s'adapter aux exigences du moment pour maintenir un fonctionnement normal de nos sections locales.

Cette fin d'année 2020 ne se clôture pas dans les règles habituelles. Nous sommes tous subordonnés à cette pandémie qui perdure et au climat d'insécurité qui engendre la peur.

Alors faisons preuve de lucidité, donnons l'exemple du courage et de la solidarité dans l'unité. Ce n'est qu'à ce prix que nous retrouverons notre tranquillité sociale, dans la tolérance citoyenne et la compréhension mutuelle.

#### PRENONS SOIN DE NOUS ET DES AUTRES

#### POUR RESTER DANS LE SILLAGE D'UNE BONNE SANTE,

#### REMPART DE NOTRE GENERATION GRISONNANTE.



La ministre des Armées Florence Parly a présenté ses vœux aux Armées ce jeudi 21 janvier 2021, à Balard, elle a notamment présenté l'actualisation stratégique 2021 qui est résumée ci-dessous avec ses dix points clés.

Le Président de la République avait souligné en février 2020 les ruptures affectant l'environnement international, confirmant les tendances identifiées dans la Revue Stratégique (RSDSN) de 2017.

Quelques mois après l'apparition de la pandémie de Covid-19, le contexte socio-économique et l'environnement international n'ont jamais paru aussi incertains qu'aujourd'hui.

## 1. Persistance des menaces contre les intérêts français

Le niveau d'engagement international de la France n'a pas faibli depuis 2017, face à des crises multiples, amplifiées par des facteurs tant structurels que conjoncturels : pression démographique globale, migrations, effets du changement climatique, mais aussi conséquences économiques et politiques de la pandémie de Covid-19.

A ces crises et fragilités s'ajoutent les trois menaces persistantes, identifiées dans la RSDSN 2017 (La Revue Stratégique de Défense et de Sécurité Nationale) : le terrorisme djihadiste qui, bien qu'affaibli par la perte de nombreux cadres, poursuit sa stratégie d'enracinement local et de dissémination globale ; la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, illustrée par l'aggravation des crises de prolifération nucléaire nord-coréenne et iranienne ; enfin le retour de la compétition stratégique entre puissances.

## 2. Durcissement de la compétition entre puissances

Qu'il s'agisse de la Russie ou de la Chine, le retour de la compétition stratégique et militaire est désormais assumé.

La posture d'intimidation stratégique développée par la Russie repose à la fois sur une palette d'outils non militaires et sur le développement de capacités militaires sophistiquées. Pour sa part, la République populaire de Chine a doublé son budget de défense depuis 2012, se hissant au deuxième rang mondial, augmenté son arsenal nucléaire et démontré de nouvelles ambitions en matière de projection de puissance.

En réponse, les Etats-Unis ont porté leur budget militaire à 720 milliards et ont fait de la compétition entre grandes puissances le déterminant principal de leur politique de défense.

## 3. Enhardissement des puissances régionales au Moyen-Orient et en Méditerranée

Le recentrage américain sur la rivalité avec la Chine accélère également l'enhardissement de pays comme l'Iran et la Turquie, qui aspirent à s'affirmer comme puissances régionales et exploitent toutes les opportunités pour imposer leurs intérêts, au prix d'un

aventurisme militaire grandissant.

Ces reconfigurations entraînent à leur tour des évolutions de posture chez les autres acteurs régionaux, Emirats Arabes Unis (EAU), Arabie saoudite, Israël ou Egypte, qui voient leur environnement stratégique se dégrader.

La Méditerranée est emblématique de tous ces développements : les flux illicites y sont en constante progression et se conjuguent désormais à l'instabilité provoquée par les enjeux énergétiques, la projection des puissances régionales, en particulier la Turquie, le renforcement des influences russe et chinoise et le recul de la présence militaire occidentale.



La ministre des Armées  
Florence Parly

## 4. Des stratégies hybrides et multiformes

La globalisation de la compétition implique également l'extension des champs de confrontation, en particulier dans les domaines qui se prêtent aux agressions ambiguës.

Certains de nos compétiteurs, étatiques ou non, usent de "stratégies hybrides".

En combinant modes d'action militaires et non militaires, directs et indirects, légaux ou illégaux, ces stratégies sont conçues pour rester sous le seuil estimé de riposte ou de conflit ouvert. L'utilisation de groupes armés, le cyber, le spatial, la manipulation de l'information ou l'instrumentalisation du droit (Lawfare), par l'emploi extensif de sanctions extraterritoriales ou la promotion unilatérale de normes, sont autant de leviers de puissance possibles pour appuyer des manœuvres militaires d'intimidation et atteindre des objectifs stratégiques.

## 5. Conséquences : un ordre international et une architecture de sécurité contestés

Alors que les défis globaux devraient impliquer plus de coopération de la part des Etats, le délitement de l'ordre international se confirme, miné par les effets de la compétition stratégique et le comportement d'acteurs qui privilégient les arrangements bilatéraux et les rapports de force.

Les risques associés d'escalade non maîtrisée sont importants, en particulier dans des régions dépourvues de mécanismes de règlement des crises.

En Europe, la fragilisation de l'architecture de sécurité héritée de la guerre froide se poursuit inexorablement, avec la remise en cause des institutions et des accords multilatéraux.





**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Sur l'ensemble de ces enjeux, la nouvelle administration américaine pourrait faire le choix de la coopération internationale ; il appartiendra alors aux Européens de se saisir résolument de ces ouvertures pour recréer de la stabilité stratégique sur leur continent.

Cela suppose d'avancer dans trois directions : consolider l'Europe de la défense, réduire nos dépendances technologique et industrielle et élaborer des réponses communes aux agressions hybrides.

La mise en cohérence des outils capacitaires et la consolidation d'une base industrielle de défense européenne, innovante et compétitive, sont des enjeux majeurs pour atteindre une réelle autonomie stratégique.

L'industrie de défense est une composante essentielle de cette autonomie et un secteur clef pour l'économie nationale (200 000 emplois directs et indirects, 20 % de la recherche) comme européenne.

## **6. L'Europe et la France au risque du déclassement stratégique**

Ce contexte d'instabilité entraîne des risques nouveaux jusqu'aux portes de l'Europe et en Méditerranée.

En l'absence de réponse adaptée de leur part, les Européens risquent de subir un véritable déclassement stratégique.

La volonté affichée par une large majorité de nos partenaires de maintenir la croissance de leur effort de défense, en dépit de la crise économique, est un signe positif qu'il conviendra de confirmer dans la durée.

Les efforts de la France pour donner plus de sens politique à l'OTAN et plus de consistance à la défense européenne, au sein de l'UE ou dans des cadres ad hoc comme l'IEI, ont justement pour ambition de permettre aux Européens de répondre aux défis qui sont devant eux.

## **7. LPM (Loi de programmation militaire), cyber, espace, IA (Intelligence Artificielle), énergie : notre défense s'adapte**

Dans la continuité des analyses de 2017, trois axes d'adaptation ont été poursuivis : la consolidation de notre stratégie de défense, la mobilisation permanente de nos partenaires et alliés et la modernisation de notre outil de défense.

L'adaptation de notre stratégie de défense s'est concentrée sur les nouveaux domaines (cyber, spatial, IA, énergie) que la France doit investir car ils sont essentiels à sa liberté d'action, face à la généralisation des stratégies hybrides.

La Loi de programmation militaire 2019-25, conciliant régénération et innovation, marque la volonté d'une véritable remontée en puissance, par un effort financier sans précédent depuis la fin de la guerre froide.

Elle vise à redonner aux armées les moyens de remplir durablement leurs missions et de se moderniser pour répondre aux défis futurs.

## **8. Défis à relever : fédérer autour d'une souveraineté européenne et d'intérêts partagés**

Si des progrès importants ont été réalisés depuis la reconnaissance d'un impératif "d'autonomie stratégique commune" en juin 2016, il faut encore bâtir, en cohérence avec les évolutions de l'OTAN, un véritable pilier européen en matière de sécurité et de défense.

## **9. Concourir à la résilience de la nation**

En dépit de la pandémie Covid-19, les armées ont maintenu la totalité de leurs missions permanentes ainsi que tous leurs engagements opérationnels (dissuasion nucléaire, protection du territoire national, opérations intérieures et extérieures), tout en contribuant ostensiblement à l'effort national de lutte contre le virus par l'opération Résilience. Les capacités des armées demandent toutefois à être étoffées pour affronter des crises de grande ampleur en métropole ou dans les DROM-COM (ex DOM-TOM). A ce titre, la mise en œuvre d'une fonction stratégique "protection-résilience" et la reconstitution d'une certaine "épaisseur" organique (stocks, moyens logistiques...) apparaissent désormais indispensables.

## **10. Préparer l'avenir en poursuivant la remontée en puissance vers l'Ambition 2030**

Les bouleversements géopolitiques, le durcissement des environnements opérationnels et la multiplication des champs d'affrontement rendent désormais crédible l'hypothèse d'un affrontement direct entre puissances.

Pour être en mesure de contester des postures de déni d'accès dans tous les milieux, d'assurer la projection et le renforcement de ses dispositifs Outre-Mer ou de garantir sa capacité à intervenir, la France doit impérativement poursuivre la remontée en puissance amorcée en 2017.

Au-delà de la modernisation substantielle déjà engagée dans le cadre de la LPM, de grands programmes ont été lancés, au niveau national ou en coopération avec nos plus proches partenaires (SCAF le Système de Combat Aérien du Futur, MGCS le Système de Combat Terrestre Principal), afin de renouveler les capacités nécessaires au-delà de 2030 et de préparer la guerre de demain.

L'Ambition 2030 associée à la LPM doit être considérée comme une marche intermédiaire mais indispensable vers un modèle d'armée complet, étoffé et agile, et donc efficace jusque dans le haut du spectre, dans lequel forces conventionnelles et forces nucléaires s'épaulent en permanence.

C'est ainsi que nous pourrions garantir notre sécurité et notre autonomie comme notre capacité d'entraînement en Europe et au-delà.

(Source Ministère des Armées)



EX SEINE-ET-OISE 92

Rueil-Malmaison



Le soir, comme chaque année, sous une pluie incessante, la municipalité a invité les porte-drapeaux et les présidents d'Associations Patriotiques à se rassembler autour du monument aux Morts.

Pierre Bellet

LANDES

Pontonx-sur-l'Adour



La cérémonie a eu lieu à Pontonx-sur-l'Adour, au mémorial des 108 landais Morts pour la France en AFN.

Bravo et merci à tous pour ce moment solennel passé ensemble. Nous ne les oublierons jamais.

Pascal Sophys

EX SEINE-ET-OISE 78

Houdan

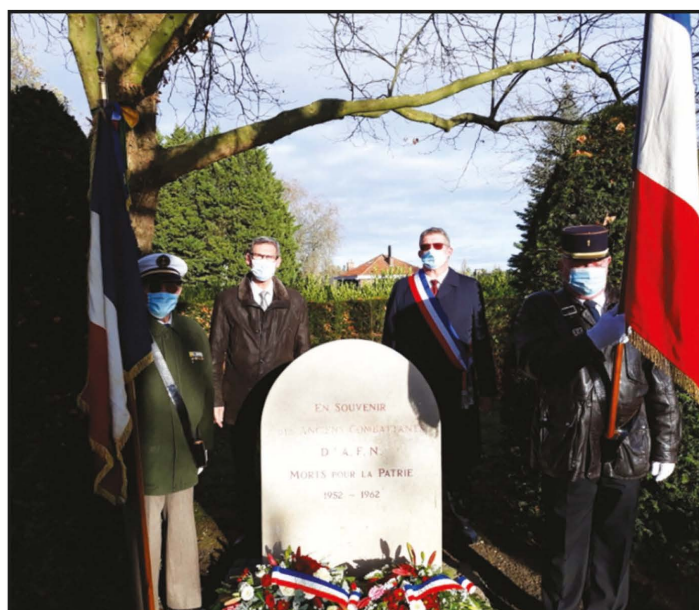


La cérémonie commémorant l'hommage aux morts pour la France en Algérie a eu lieu le samedi 5 Décembre 2020 à Houdan. Compte tenu de la situation sanitaire, la cérémonie s'était déroulée à huis clos, en présence des personnalités de la Mairie de Houdan, le lieutenant des pompiers, la gendarmerie, le président ACPG-CATM-TOE section 78 Oregerus-Tacoignières-Houdan et le jeune porte-drapeau de la section.

Yvon Breze

NORD

Le Cateau-Cambrésis



Après la cérémonie du 5 Décembre 2020, devant la stèle de gauche à droite, Jean-François Nicaid, porte-drapeau de la Légion d'Honneur, Daniel Campin, président des Officiers de Réserve, Bruno Mannel, président des Parachutistes et Pascal Masset, porte-drapeau des CATM de Le Cateau-Cambrésis.

Jean-Pierre Plinguier



## DROME / ARDECHE

### Lamastre



Cette année 2020, c'est conformément aux instructions gouvernementales que, seules, trois personnes commémoraient au monument aux Morts de Lamastre (Ardèche) les Morts pour la France en Algérie, Tunisie et au Maroc : le maire Jean-Paul Vallon, le président, Gilles Hornez et l'ancien président Raymond Lapalus. Cérémonie empreinte de solennité et de respect malgré les circonstances.

**Nicolle Chrétien**

## DORDOGNE

### Coursac



Cette cérémonie d'hommage aux Morts pour la France en AFN a eu lieu au Mémorial de Coursac.

**Hubert Chazeau**

## PUY-DE-DOME

### Clermont-Ferrand



Cette journée s'est traduite dans le Puy-de-Dôme par une cérémonie départementale au Mémorial place d'Espagne, à Clermont-Ferrand, en présence restreinte des autorités civiles et militaires. Le préfet a donné lecture de l'excellent message de Mme Darrieussecq ministre déléguée. De courtes cérémonies, avec dépôt de gerbes et participation réduite, se sont également déroulées dans les communes les plus importantes.

**Georges Merle**

## YONNE

### Sens



Commémoration du 5 Décembre 2020 à Sens en présence restreinte, sur la photo, M. Rachid Kaci, sous-préfet, Mme Marie-Louise Fort, maire et M. Patrice Mournetas, vice-président départemental ACPG-CATM, président cantonal ACPG-CATM de Sens et président du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants du sénonais.

**Patrice Mournetas**



De 1955 à 1970, Jean-Marie Dubiau a été médecin dans le secteur de Villamblard, à une époque où les conditions de vie et d'exercice du métier étaient bien différentes de celles d'aujourd'hui.

C'était il y a cinquante ans ; un demi-siècle déjà, une autre planète, un autre monde dont Jean-Marie Dubiau a les clés. 1<sup>er</sup> mai 1955, il n'a pas oublié la date. C'est ce jour-là que, jeune médecin frais émoulu de la faculté, il s'est installé à Villamblard. Tant d'années plus tard, l'homme reste vif et parle clair. Une pointe d'accent, rocaille venue du Piémont pyrénéen, pimente ses propos qu'il parsème de mots crus. Le tutoiement s'invite parfois sans crier gare, l'émotion aussi.

Jean-Marie Dubiau explique que c'est le hasard qui l'a conduit chez nous : il avait suivi une formation de dermatologue auprès d'un professeur bergeracois, Lucien Texier, et c'est son mentor "un grand patron que je considère comme mon père" confie-t-il qui l'avait mis sur la piste de ce poste de généraliste.

1955, donc : il a beau être le fils d'une modeste famille paysanne des confins du Béarn et des Landes, ce qu'il découvre aux portes de Bergerac a de quoi l'étonner "il n'y avait pas un tiers des routes goudronnées" raconte l'ancien toubib. "Avec ma 2 CV d'occase, mes pneus avant faisant moins de 3 000 km et j'ai cassé deux châssis sur les morceaux de bois que l'on posait en travers des chemins pour faire écouler l'eau."

Seul médecin pour 17 communes et 7 500 habitants, voilà Jean-Marie Dubiau qui tente d'appriivoiser son secteur. L'habitat est dispersé, les lieux-dits innombrables et, bien sûr, pas indiqués. "Quand je demandais ma route dans un village, les femmes me répondaient : mon bon monsieur, je ne suis jamais sortie de ma commune !" Du coup, le médecin s'équipe de cartes d'état-major, établies sur la base de relevés de... 1989 et jamais mises à jour depuis !

Déjà confronté aux rigueurs de la médecine de campagne par des remplacements en Poitou et en Corrèze, Jean-Marie Dubiau n'en est pas moins saisi par l'extrême dénuement de la région qui est désormais la sienne. Et par les signes de détresse qui vont avec : un alcoolisme terrible, alimenté par les ravages du fameux cépage noa, des suicides en nombre, des maladies nerveuses.

### **Pauvreté, alcoolisme, suicides... et gratitude**

Les habitants, petits propriétaires pour la plupart, vivent chichement du travail du bois et d'un peu d'élevage. La sécurité sociale agricole n'existe pas encore et on paie le médecin quand on peut. Quand on ne peut pas, c'est un poulet, des fruits, des cèpes à la saison, parfois des truffes à Noël. "Si le veau de l'année crevait, je n'étais pas payé" raconte Jean-Marie Dubiau qui quittera le secteur avec une ardoise impayée de 152 accouchements.

Le médecin de campagne, à l'époque, fait tout, et tout seul ou presque. Pas de médecin légiste, c'est lui qui décroche les pendus avec les gendarmes. "J'en ai coupé, des cordes", glisse-t-il. Pas de sage-femme ni d'infirmière, c'est lui qui forme ce qu'il appelle ses "scouades de piqueurs", de braves gars, parfois anciens brancardiers, disposés à donner un coup de main pour faire la tournée des piqûres.

Peu d'ambulances, peu de pompiers formés, quand l'urgence l'exige, c'est encore le médecin qui charge lui-même la femme prête à accoucher dans sa 2 CV et la conduit à toute vitesse à l'hôpital de Bergerac. Un seul cardiologue pour tout le département, la saignée reste un acte de base... "J'ai eu une baraka terrible, je n'ai jamais eu de casse..." constate Jean-Marie Dubiau, heureux d'avoir récolté la gratitude et le respect de ses patients en lieu et place de quelque bon procès comme cela n'aurait sans doute été le cas aujourd'hui.

Car entre la population et le médecin novice qui avait pris, avec



**Le monument et la mairie de Villamblard.**

une certaine circonspection, la suite du Dr Dupuy, une figure locale qui s'était illustrée sur le terrain politique, le couron finira par passer, et plutôt bien. Le toubib passionné de chasse, amateur de bécasse -"un oiseau mythique"- dit-il, qui trimballe son calibre 16 et son chien dans sa 2 CV, sera même, à l'occasion, utilement renseigné par ses patients sur les zones de passage du gibier.

Finalement, après avoir dû repasser à 40 ans son diplôme de dermatologue (le précédent était devenu caduc), Jean-Marie Dubiau s'installera en 1970 comme spécialiste à Bergerac, suite à un "tuyau" donné par... le providentiel professeur Texier. La boucle était bouclée et aujourd'hui l'ancien médecin de campagne, qui a fêté ses 78

ans en avril, peut dévider le fil de ses souvenirs, le regard vivifié par l'évocation d'une époque où il n'était pas si facile d'honorer le serment d'Hippocrate, dans un coin reculé du Bergeracois.

### **L'éprouvante année 1956**

C'est avec une émotion encore palpable que Jean-Marie Dubiau évoque ce jour d'avril 1956 où un gendarme embarrassé est venu lui porter sa feuille de route pour l'Algérie. Une parenthèse de six mois, douloureuse, qui faisait suite à un hiver terrible. Moins 20 degrés, 60 à 70 cm de neige pendant un mois, des conditions de travail épouvantables pour le médecin. Il se souvient de cet accouchement dans une chambre glaciale (le 13<sup>e</sup> enfant de la famille !), le bois qu'il coupait lui-même pour alimenter le poêle Godin et ce "clair de lune bleu" irréel lorsqu'il est sorti. "J'ai entendu claquer comme des coups de fusil, c'étaient les arbres qui gelaient." Il se souvient aussi, cet hiver-là, des vieux brûlés dans les "cantous", de la recrudescence des suicides à cause d'une neige déprimante. Et puis un jour le rossignol a chanté... mais il affirme : "Si ça avait recommencé, j'aurais foutu le camp."

### **Maisons ouvertes, fusils chargés**

D'une écriture serrée (sur d'anciennes feuilles d'ordonnances !), Jean-Marie Dubiau a consigné ses souvenirs, témoignages précieux qu'un ethnologue ne renierait pas, sur la vie quotidienne pendant les années 50 et 60 dans ce secteur du Bergeracois. A commencer par l'habitat : quelques châteaux, gentilhommières et maisons de maître (maîtres de forge le long de la Crempse notamment) mais les habitations modestes étaient les plus nombreuses. Toujours les mêmes : une pièce unique avec une grande cheminée et son "cantou" où se trouvait le coffre à sel, un fusil -toujours chargé-suspendu par la bretelle au-dessus de l'âtre, une grande table de ferme, un gros coffre périgourdin et parfois quelques pièces en bois plus précieuses, par exemple un buffet-vaisselier style Louis XV en merisier. La région, comme bien d'autres en Périgord, manquait d'eau. Pas encore de réseaux d'adduction, évidemment les sources étaient éloignées, les puits profonds. On tirait le précieux liquide à l'aide d'un seau en métal galvanisé que l'on posait ensuite sur la pierre d'évier. Sur le seau, la "couade", sorte de godet emmanché d'un fin tuyau qui distillait juste assez d'eau pour se laver les mains sans gaspiller... "Il n'y avait aucune méfiance, les maisons étaient toujours ouvertes" note Jean-Marie Dubiau.

L'ancien médecin de campagne évoque aussi le foisonnement des rebouteux dans la campagne de l'époque et certains cas extraordinaires, dont il a été témoin direct, de guérison ou de soulagement suite à l'intervention de ceux qui "enlevaient le feu" ou soignaient le zona, maladie pourtant rétive aux traitements. "Ca interpelle et ça pose question" dit simplement le docteur en médecine qui ne veut surtout pas juger mais parle de respect, celui qu'il a manifesté à l'égard de ces pratiques et des gens qui y souscrivaient, comme celui qu'on lui a témoigné.

**Jean-Pierre Drillhol**

**(publié en 2006 - archives Hubert Chazeau)**



# Discours de Mme Geneviève Darrieussecq lors des obsèques de Noëlla Rouget à Genève



Noëlla, c'est d'abord un prénom, celui de l'espérance pour les chrétiens du monde entier, celui d'une foi familiale profondément enracinée, une foi en Dieu mais aussi une foi en l'humanité.

En tant que représentante du gouvernement de la République française et au nom du Président de la République, c'est bien une figure d'espérance que je suis venue saluer, une incarnation de l'engagement et de la miséricorde, une femme courageuse et une ambassadrice de la liberté.

Au nom de son engagement pour la France et les valeurs universelles qu'elle porte, Noëlla Rouget a mérité l'hommage de tout le peuple français. Je me réjouis que cet hommage soit partagé et qu'il s'unisse dans un même temps, dans une même émotion, avec celui de nos amis de la Confédération suisse.

Ensemble, nous honorons celle qui fut un lien entre nos deux pays, celle qui a résisté et lutté dans les heures sombres, celle qui s'est accrochée à la vie et à l'espoir dans l'horreur des camps, celle qui suivant les volontés de son amour perdu a reconstruit une vie et fondé une famille, celle qui a tendu la main à son bourreau, celle qui, jusqu'au bout, a témoigné pour combattre l'oubli, celle qui a été une artisanne du travail de mémoire.

Raconter Noëlla Rouget, c'est raconter le parcours de cette femme d'exception. C'est aller à la fois dans le plus effroyable de l'humanité comme dans le plus admirable, dans le plus cruel comme dans le plus charitable. Parler d'elle, c'est parler d'une vie d'engagement contre la haine et contre l'esprit de vengeance. C'est raconter un siècle de notre histoire, son siècle.

Noëlla Paudeau a 20 ans quand le joug nazi s'impose sur les pavés d'Angers, quand la douceur angevine se fait obscurité. Institutrice, elle n'accepte ni les humiliations, ni les insultes faites à la liberté. Elle se révolte face au règne de l'arbitraire, face à l'effondrement de la France qu'elle aime.

Plier, non. Se résigner, jamais. Lorsqu'elle découvre l'existence d'une France qui résiste, qui poursuit le combat et refuse l'asservissement, elle le sait, elle en sera. A l'instar de milliers de jeunes femmes et jeunes hommes, Noëlla rejoint cette légion de la jeunesse combattant pour la liberté.

A son tour, elle rédige des tracts et les distribue. Les sacs de sa bicyclette s'alourdissent rapidement des messages, des colis et parfois des armes qu'elle faisait transiter pour des mouvements et des réseaux de Résistance. Elles se remplissent également bientôt de l'amour d'Adrien Tigeot, lui aussi instituteur et résistant, lui aussi soldat d'un idéal. Mais en écho de cette jeunesse dévouée et intrépide, les complices zélés de l'occupant, le bras

armé de la collaboration, font leurs basse-œuvres. La vie de Noëlla bascule en juin 1943. Dénoncée et arrêtée, elle débute deux années d'enfermement qui la mènent d'Angers à Ravensbrück. Son fiancé est de ces martyrs de la liberté qui achevèrent leur existence dans la clairière de Belle-Beille.

27 240 ! Tel fut le matricule de Noëlla dans l'enfer de Ravensbrück. Elle y est affectée aux travaux les plus durs. Malgré la fatigue et la maladie, la violence et les exécutions, elle s'est accrochée. Accrochée à sa foi, agrippée à la solidarité féminine, cramponnée à l'amitié et à ses compagnes de déportation : Geneviève de Gaulle, Germaine Tillion ou Denise Vernay. Ensemble, elles récitent, elles fredonnent, elles prient. Ensemble, elles restent humaines et se donnent la force de résister. Cette solidarité, cette sororité imprima, dans son cœur, un souvenir indélébile.

Et c'est ici, en Suisse, que Noëlla Paudeau a trouvé la force de commencer une nouvelle vie. Bien que hantée par ces années d'effroi, elle se fit un devoir de vivre pleinement sa vie. Elle y fit rentrer l'amour en rencontrant Alain Rouget. Elle la repeupla par la naissance de ses fils.

Son douloureux passé a ressurgi sous le nom et les traits de Jacques Vasseur, responsable de tant de déportations et de tant de morts, responsable de son propre malheur. A rebours de l'opinion et malgré l'incompréhension de nombres de ces contemporains, parce qu'elle était contre la peine capitale, parce que la vengeance était contraire à son esprit, elle demanda et obtint la grâce pour son bourreau.

A la haine face à la haine, elle préféra le pardon et la mansuétude. Elle entretint durant de nombreuses années une correspondance avec lui. Pour tenter de comprendre et espérer des regrets qui ne vinrent jamais.

Pendant des années, la force de son témoignage n'a cessé d'alerter, d'émouvoir et de sensibiliser des générations entières. Elle aimait échanger et se faisait un devoir d'alerter les plus jeunes contre le négationnisme, le nationalisme, le totalitarisme...

Noëlla Rouget, vous avez, avec tant d'autres, allumé la flamme de la Résistance. Cette flamme, vous l'avez entretenue tout au long de votre vie. Vous nous la laissez aujourd'hui en héritage. Nous en prendrons soin.

La République française sera fidèle à votre souvenir, à vos leçons et à l'esprit de votre combat.

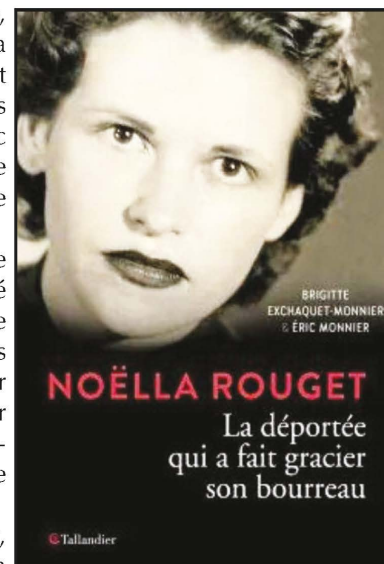
Chère Noëlla Rouget, "heureux qui comme Ulysse...", nous vous souhaitons un beau voyage et vous exprimons notre admiration et notre très profonde gratitude.

**Vive la République !**

**Vive la France !**

**Vive la Confédération suisse !**

**Vive l'amitié franco-suisse !**







## La gendarmerie prévôtale gendarmerie “à l’international”

**A travers le monde, une capacité d’action judiciaire et d’appui au profit des forces armées.**

L’histoire de la prévôté est aussi ancienne que celle des armées françaises. Dès le Moyen-Age, c’est le roi qui décide de “judiciariser le périmètre du champ de bataille”. Charles V, par son Edit de 1373, stipule : “le prévôt du Connétable est chargé de connaître les crimes et maléfices qui se commettent dans les armées par les gens de guerre”. Le Connétable qui dirigeait les écuries est secondé par des maréchaux, d’où l’appellation de “Maréchaussée”.

La Gendarmerie nationale succède en 1791 à la maréchaussée pour maintenir l’ordre dans la troupe et sur ses arrières. Elle est “fille” de la prévôté, c’est en raison de cette filiation que les gendarmes ont un statut militaire. Accompagnant les Armées de la France dans tous les conflits depuis le Moyen-Age, les prévôts ont une histoire consubstantielle de l’épopée militaire française. Créé en 2012, consolidé juridiquement par un décret le 19 mars 2013, le commandement de la gendarmerie prévôtale (CGP), géographiquement situé au sein de la caserne des Minimes à Paris (3<sup>e</sup>), est un commandement nouveau pour la mission la plus ancienne de la gendarmerie. Il dispose d’une brigade de recherches prévôtales projetable sur les affaires sensibles.

C’est une force humaine composée de gendarmes départementaux d’unités traditionnelles dont la mission principale est la police judiciaire, que l’on va retrouver, par-delà nos frontières, dans des attributions légitimes comme la compétence judiciaire aux armées. Nous la retrouverons avec un mandat national, européen ou international, dans des pays en transition ou en crise, pour participer à la mise en place de structures d’état de droit, à la formation de forces de polices, dans le respect de leurs cultures, à des missions de police civile sous mandat de l’ONU, de maintien de l’ordre, de protection, de renseignement, etc.

La gendarmerie est également chargée de missions d’assistance, qui peuvent surgir à tout instant au travers d’une catastrophe naturelle, avec les unités d’identification des victimes ou, dans des zones de conflit, avec la présence d’observateurs et d’enquêteurs envoyés sous l’égide de l’UE ou de l’ONU pour observer le respect des résolutions, enquêter sur les crimes de guerre, etc. Dans tous les cas de figure, s’il y a “interpelé”, il est remis à l’autorité locale ou à l’autorité d’emploi.

Des détachements prévôtaux permanents sont mis en place auprès des forces françaises stationnées à l’étranger, en Allemagne, Emirats Arabes Unis, Djibouti, Gabon, Sénégal. Les militaires de la gendarmerie y sont affectés, en qualité de prévôts, pour une durée de trois ans. Pour cela, ils entretiennent des relations étroites avec l’état-major des armées et bénéficient du détachement d’un officier de



liaison de l’Armée de Terre, ainsi que d’un officier greffier de la direction des affaires pénales militaires du ministère de la Défense. Des détachements prévôtaux de circonstance sont mis en place aux côtés des forces françaises en opérations, en Estonie, Liban, République Centrafricaine (RCA), Jordanie (opération Chammal), Tchad, Niger et Mali (opération Barkhane). Les militaires de la gendarmerie qui les arment, tous officiers de police judiciaire en métropole, sont détachés en leur sein pour une durée de 4 à 6 mois, après avoir suivi un stage de perfectionnement prévôtal d’une durée de deux semaines.

Les prévôts ont toujours accompagné les armées en opérations et 700 d’entre eux furent tués au combat pendant la Grande Guerre. A côté de la mission de police judiciaire militaire, la gendarmerie prévôtale, au sein de la force avec laquelle elle est déployée, participe aux missions de police générale afin de prévenir les incidents et les troubles à l’ordre public au cours desquels des militaires français pourraient être mis en cause, intervient lors des incidents à l’occasion desquels la responsabilité de la France ou des membres des forces armées françaises pourraient être engagée, elle peut aussi, dans les conditions fixées par l’autorité militaire, participer au contrôle des lieux publics et du respect des consignes de sécurité imposées par les règlements militaires. Elle représente un appui de la force au niveau des contentieux, des opérations d’état civil dans la gestion des affaires mortuaires, sous la responsabilité de l’officier d’état civil désigné par l’autorité militaire, dès lors que les dispositions du code civil et du code des pensions d’invalidité le prévoient, elle participe à des missions à caractère ponctuel comme les escortes de fonds, à des missions de renseignement en recherchant des informations utiles à la protection de la force au cours de ses contacts avec les autorités locales ou avec la population.

P. Ch.

Source : Gendarmerie Nationale

### BULLETIN D’ABONNEMENT AU JOURNAL «LE PG-CATM»

Je désire m’abonner au journal national «LE PG-CATM» moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** <sup>(1)</sup> par chèque à l’ordre du journal «LE PG-CATM», 7 rue Léo Delibes, 75116 Paris.

<sup>(1)</sup> Etranger : tarif de l’abonnement : **22 euros**.

Nom .....Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....Ville .....



# L'opération Catapult à Mers El-Kébir

## L'une des plus graves erreurs du Royaume-Uni selon Churchill

**L'attaque de Mers El-Kébir est un épisode de la Seconde Guerre mondiale qui s'inscrit dans le cadre de l'opération "Catapult" : Il s'agit de l'attaque par la Royal Navy, entre les 3 et 6 juillet 1940, quelques jours avant le vote des pleins pouvoirs à Pétain, d'une escadre de l'armée de Vichy mouillant dans ce port militaire situé en Algérie, dans le golfe d'Oran. Une opération décidée par Churchill.**



L'attaque a été précédée d'un ultimatum, que l'amiral Somerville adressa au vice-amiral d'escadre Marcel Gensoul, lui disant de rejoindre la flotte britannique afin d'éloigner les navires français de la Méditerranée, les mettant ainsi hors de portée de l'ennemi, ou de les saborder, avec un délai de six heures pour commencer à s'exécuter.

La crainte des Anglais était que la flotte française ne tombe entre les mains des ennemis, et qu'elle risque d'être engagée contre eux, ce qui les aurait mis en difficulté. Car ils ne comptaient plus que sur la Royal Navy et sur ses jeunes pilotes de chasse. Evidemment, l'amiral ne pouvait prendre une telle décision qui allait à l'encontre des termes de l'Armistice. Cet ultimatum revenait à exiger de la France qu'elle honore ses engagements vis-à-vis du Royaume-Uni contractés le 28 Mars 1940, ce qui aurait rompu l'armistice qui venait d'être signé pour suspendre les combats entre la France et l'Allemagne et qui prévoyait le désarmement des navires dans leur port d'attache.

Selon des marins français rescapés : l'intention de Gensoul était de saborder (ou au moins de saboter son escadre française pour la rendre inutilisable), il en aurait fait part à Somerville. Cependant, il aurait attendu les ordres du gouvernement qui était en train de s'installer à Vichy, et aurait été informé par l'un des adjoints de Darlan que des escadres françaises de Toulon et d'Alger venaient à son secours. Message capté par les Britanniques ! Londres ordonna à Somerville d'ouvrir le feu.

A ce moment-là, Gensoul alignait dans la base navale de Mers El-Kébir 4 cuirassés, 1 transport d'hydravions, 6 contre-torpilleurs.

### UN LOURD BILAN POUR UNE GRAVE ERREUR

Les navires français sont écrasés sous des salves d'obus rapides et bien réglées par le guidage des avions du HSM Ark Royal, incapables de répliquer, car leurs canons sont tournés vers la côte. Le cuirassé Provence et le croiseur de bataille Dunkerque

sont touchés et s'échouent pour ne pas couler. Le cuirassé Bretagne, atteint par une salve britannique, prend feu puis explose. Il chavire et coule en quelques minutes, entraînant avec lui dans la mort 997 marins de son équipage.

Le croiseur de bataille Strasbourg réussit à appareiller sans être touché, suivi par 6 contre-torpilleurs, ils gagnent alors le large après un bref engagement contre un destroyer anglais. Seul le contre-torpilleur Mogador fut touché sur l'arrière par un obus qui a fait exploser ses grenades anti-sous-marines.

Les autres gagnent la haute mer et ont pu accoster au port de Toulon le lendemain. Le Dunkerque, seulement avarié, sera mis hors de combat par une seconde attaque en 3 vagues de bombardiers-torpilleurs du port avion Ark Royal.

L'attaque britannique, rapide et efficace, a causé de lourdes pertes matérielles, mais surtout humaines dans l'escadre française, faisant 1 295 morts chez les marins français. Les Britanniques ont pour leur part perdu 4 avions (2 chasseurs et 2 avions-torpilleurs) et déploré 2 morts.

Avec cette attaque, le message du Royaume-Uni adressé au monde était clair : "Nous sommes résolus à continuer la guerre, quel qu'en soit le prix".

Quand de Gaulle parlait de Mers El-Kébir, il évoquait un "coup de hache qui a fait couler du sang français" qui n'avait pas facilité le ralliement de militaires français à la cause des Forces françaises libres.

Si l'on revient au discours du 8 juillet 1940, il avait qualifié l'attaque sur Mers El-Kébir "d'odieuse tragédie", mais admis que cet acte était compréhensible de la part des Britanniques. De Gaulle n'avait pas été mis au courant de l'initiative britannique et en concluait qu'elle était le résultat d'un affolement du gouvernement britannique à l'échelon le plus élevé, ce que Winston Churchill lui confirma.



Après la guerre, Churchill jugera que l'attaque de Mers El-Kébir avait été l'une des plus graves erreurs du Royaume-Uni pendant le conflit et le fruit d'un terrible malentendu entre les deux pays. En effet, l'affaire de Mers El-Kébir choqua les Français, notamment ceux d'Algérie qui voyaient l'affaiblissement d'un élément essentiel à leur protection.

P. P.



# GUERRE D'ALGERIE



**Conférence de presse à Matignon à la demande du général de Gaulle. Elle est diffusée lors du Journal Télévisé de 20 heures.**

**Le général de Gaulle a proposé, le 23 octobre 1958, la "Paix des Braves" au Front de libération nationale (FLN) qui a décliné l'offre. Cette première tentative s'est déroulée durant l'époque où le général de Gaulle était à Matignon, après son retour au pouvoir en Mai 1958 auquel consacre un long chapitre Georgette Elgey dans un livre "De Gaulle à Matignon" (Ed. Pluriel), sur les derniers mois de la IV<sup>e</sup> République.**

Alors dernier président du Conseil de la IV<sup>e</sup> République, le général de Gaulle avait essayé de se renseigner sans passer par le filtre des autorités officielles en Algérie.

Il avait convoqué deux Algériens et les avait reçus entre le 6 et le 12 juin : Abderrahmane Farès, dernier président de l'assemblée algérienne qui adjurait depuis 1956 la France d'ouvrir le dialogue, et Jean Amrouche, convié comme témoin, un écrivain et Compagnon de la Libération né en Kabylie.

Il ne leur avait pas caché que l'avenir de l'Algérie sera l'indépendance en coopération avec la France, après le référendum, en ne souhaitant aucune annonce publique, mais en leur confiant la mission de rechercher une solution négociée avec le FLN, en mettant des conditions à un cessez-le-feu.

Ils en ont informé Ferhat Abbas, président du CCE (Comité de coordination et d'exécution du FNL) qui, courant juillet, a fait savoir que le FLN refuse toute discussion avec la France, si ce n'est en territoire neutre et de gouvernement à gouvernement.

Mais lors d'une nouvelle audience le 22 juillet à Matignon, le général de Gaulle a réitéré sa position, insisté sur sa volonté de conclure un cessez-le-feu, mais n'a reconnu que partiellement la représentativité du FLN, en lui demandant d'accepter des élections. Ferhat Abbas fait savoir aux émissaires qu'il n'est pas habilité à donner seul, une réponse à ses ouvertures, et n'a fait connaître la position du CCE que vers le 9 septembre.

Il les informe qu'il ne peut prendre une offre de négociation qu'il accepte, mais que dans la mesure où elle est faite par une personnalité française officiellement mandatée, et en énumérant des conditions qui rendaient la négociation impossible.

"Ils nous mènent en bateau" réagissait le général en les recevant le 16 Septembre. D'autant plus qu'entretemps, le CCE décidait

de la formation et de la proclamation à bref délai d'un gouvernement algérien, et qu'un référendum était organisé en Algérie.

## UNE INITIATIVE SECRETE

L'opinion a ignoré tout de cette main tendue au FLN, ni de la guerre larvée entre le président du conseil des ministres et le général Salan, délégué général en Algérie.

Le général a reçu pour la dernière fois Abderrahmane Farès et Jean Amrouche qui lui remettent un courrier daté du 30 Septembre où Ferhat Abbas fait part d'une fin de non-recevoir brève et cinglante :

*"Nous attendons du gouvernement français une réponse aussi claire que la nôtre. Pour des raisons évidentes, cette rencontre ne saurait en aucun cas avoir lieu en France".*

Lors de sa conférence de presse du 23 octobre où il répond à la question de l'attitude du gouvernement devant les "invités" du FLN au sujet des possibilités de paix en Algérie, le général s'exprime ainsi :

*"C'est la paix des braves... Que ceux qui ont ouvert le feu le cessent et qu'ils retournent sans humiliation à leur travail et à leur famille".*

Et de rappeler que si des délégués étaient désignés pour venir régler avec l'autorité la fin des hostilités, ils n'auraient qu'à s'adresser à l'ambassade de France à Tunis ou à Rabat.

*"Une proposition pacifique de la France qui avait retenti profondément dans les esprits"* notait-il dans ses mémoires.

*"Mais il est peu plausible qu'il ait cru en octobre à l'acceptation de la paix des Braves. Et le GRPA fait savoir qu'il était décidé à mener le combat jusqu'à son terme, l'indépendance du pays"* commente Georgette Elgey.

## NOUVELLE TENTATIVE

Deux ans plus tard, 1960, Si Salah (de son vrai nom Ben Rabeah Mohamed Zamoum), responsable de la Wilaya IV (préfecture), unité militaire de l'Armée de libération nationale, a rencontré secrètement le général de Gaulle pour négocier directement avec les autorités françaises, contrevenant aux directives du GPRA.

Une nouvelle tentative après l'échec de 1958 racontée par Jean Claude Perez dans "Vérités tentaculaires sur l'OAS et la guerre d'Algérie".

Lors d'une réunion du conseil de la wilaya tenu au début de l'année 1960, il avait dressé le constat que *"le peuple a trop souffert... Il est en voie de nous abandonner"* après une offensive de l'armée française début 1959 dans l'Oranais, puis en Avril-Juin 1960 avec l'opération "Courroie" qui s'est attaquée à la wilaya IV laquelle en sortit considérablement affaiblie avec 2 400 hommes mis hors de combat.

Grâce à ses services d'écoute radio, l'armée française avait su que Si Salah, en termes d'une rare violence, avait exprimé le désarroi, le désespoir et la fureur de ses hommes manquant



**EN 2016 - nous avons participé à la rénovation de l'unité "la Plaine" destinée aux enfants de moins de 10 ans atteints du cancer.**

**EN 2021 - nous souhaitons continuer avec la rénovation de l'unité "la Montagne" destinée aux jeunes de 13 à 25 ans.**

## BULLETIN DE SOUTIEN

À LA RÉNOVATION DE L'UNITÉ LA MONTAGNE

Avec le soutien de la Fédération Nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

**POUSSONS LES MURS  
POUR LES  
ADOLESCENTS**



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : .....

Mail : .....

ASS015

**OUI**, je soutiens le projet « Poussons les murs pour les adolescents ».

Je remplis mes coordonnées et je fais mon chèque bancaire à l'ordre de **Gustave Roussy** :

20 €     30 €     50 €     80 €     100 €

Autre montant : \_\_\_\_\_ €

Merci de renvoyer votre bulletin de soutien complété avec vos coordonnées et accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Gustave Roussy à la **FNCPG à l'attention de Philippe Casteloot 7, rue Léo Delibes 75016 PARIS**. Vos coordonnées sont indispensables pour l'édition de votre reçu fiscal.

**66%** du montant de votre don sont déductibles de votre Impôt sur le Revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable)

PAR EXEMPLE  
VOTRE DON  
DE  
**100 €**

DÉDUCTION  
FISCALE  
**66 €**

COÛT RÉEL  
**34 €**

**MERCI DE VOTRE SOUTIEN !**

Les dons sont essentiels pour améliorer la qualité de vie des jeunes patients.



Depuis 2009, Gustave Roussy bénéficie de l'agrément « Don en confiance » délivré par le Comité de la Charte. Cet agrément atteste de la transparence des procédures de collecte et de la bonne gestion des dons.



**GUSTAVE  
ROUSSY**  
CANCER CAMPUS  
GRAND PARIS

© Gustave Roussy

L'article 38 de la loi « Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée » vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant en vous adressant à Gustave Roussy au 114, rue Édouard-Vaillant 94805 Villejuif Cedex France auprès du Service donateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes : si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :



## Les Mots Croisés de François Creseveur



### HORIZONTALEMENT

- I. Spécialiste hors pair de la PAO.
- II. Plus facile à exécuter à l'endroit - Déesse de la paix.
- III. Un loup sans tête - Expression enfantine - Voyage express.
- IV. Marque de renvoi.
- V. D'après Buffon un acte qui vient toujours trop tard - On peut avoir l'usufruit sans la propriété.
- VI. Très usité dans l'est - Rongeur proche de l'écreuil.
- VII. Bonne ou mauvaise qualité d'une chose - Ancienne Egypte.
- VIII. Ingrédient de cocktail incomplet - Expression.
- IX. Fils de Vespasien - Artiste musical.
- X. Que du blanc.

### VERTICALEMENT

1. Fraîche et légère.
2. Exagère sur les conséquences d'une estafilade.
3. Il a du mal à remonter - Un petit tour - Son nom indique sa forme.
4. Structure de règles.
5. Chaîne culturelle - Plus tout neuf.
6. Toujours aussi lent - Même s'il faisait marche arrière il a perdu le nord.
7. Poète ami de Lucain, donna son nom à un pays mais il ne le sut pas - Chef-d'oeuvre de Gros mais sa présentation laisse à désirer.
8. Accompagne bien souvent le pas - Endormi.
9. Fabrication de cadre - Position très prisée.
10. Son action peut être monétaire.

### PROBLÈME n° 229

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### SOLUTION DU PROBLÈME N° 228

#### HORIZONTALEMENT

I. MOEBIUS - RA II. APURANT - EB III. LAQUE - EOVE IV. ELA - ENCOR V. SELF - IC VI. TSAREVITCH VII. RCV - LAI VIII. OE - IRA IX. INCROYANCE X. TTC - YETI

#### VERTICALEMENT

1. MALESTROIT 2. OPALESCENT 3. VALAQUE - CC 4. BRU - FR - IR 5. IAE - ECROU 6. UN - VIE - AY 7. STENCIL - AY 8. OC - TAINE 9. REVOICI - CT 10. ABER - PEI

## NOTE DE LECTURE

### A propos de cet ouvrage

### La vie des prisonniers de guerre en Bohême 1940/1945

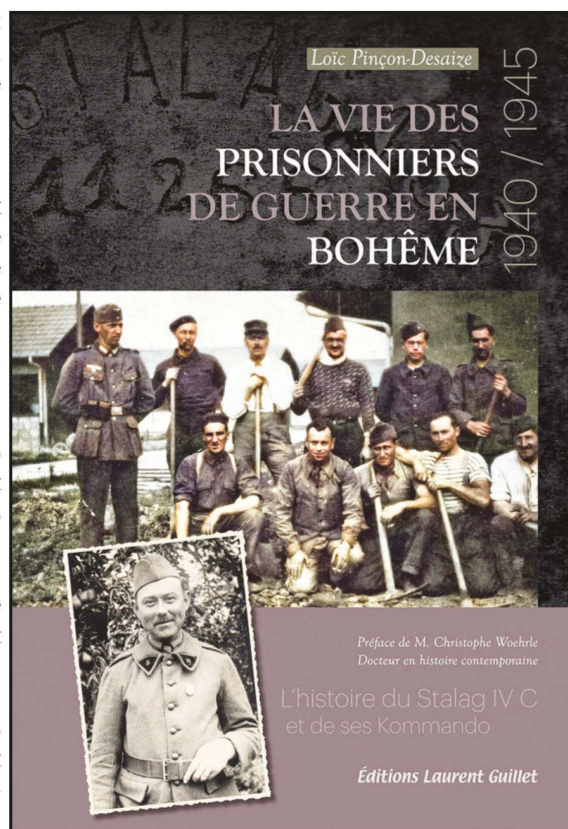
Né à Saint-Malo en 1954, Loïc Pinçon-Desaize s'établit à Saint-Brieuc après une carrière dans la gendarmerie.

Passionné de généalogie, l'auteur s'intéresse également à l'Histoire et au patrimoine de la commune de La Gouesnière en Ille-et-Vilaine, berceau de ses ancêtres.

“Parler des prisonniers de 40, c'est les faire revivre. Perpétuons la mémoire de nos pères et grands-pères qui ont été trop longtemps les oubliés de l'Histoire”.

Plongez au cœur d'une enquête exceptionnelle, fruit d'un travail de 10 années.

Découvrez le quotidien de ces P.G. à travers témoignages et récits, anecdotes aussi dramatiques que cocasses.



L'ouvrage est préfacé par Christophe Woehrlé, docteur en histoire contemporaine et spécialiste de la captivité.

Il est disponible aux éditions Laurent Guillet au prix de 22 €, hors frais d'envoi  
(06 84 02 54 72 ou mail : laurentguilletlecteurs@orange.fr)

[www.laurentguillet.com](http://www.laurentguillet.com)

ou près de votre libraire habituel.

## LE PG-CATM

70<sup>e</sup> année - Nouvelle série  
Pages spéciales départementales incluses  
FEVRIER 2021 - N° 1021

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants  
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.  
Reconnue d'utilité publique sous le titre  
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»  
par décret du 1<sup>er</sup> avril 1948.

Directeur de la publication : Serge AUFFREDOU  
Rédactrice en chef : Paulette CHOVELON  
Administration-Rédaction  
7 rue Léo Delibes, 75116 PARIS

Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20

Email : [secretariat.general@fncpg-catm.org](mailto:secretariat.general@fncpg-catm.org) - Internet : [www.fncpg-catm.org](http://www.fncpg-catm.org)

#### Abonnements :

Le numéro : 1,82 € - Un an (11 n°s) : 20 €

Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08

Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET

Parc de la Vatine, 11 rue Pierre-Gilles de Gennes  
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Mistral Média  
22 rue La Fayette  
75009 PARIS  
Tel : 01 40 02 99 00



**Viniphile**  
Votre Cœnologue à domicile



À partir de  
**2€69**  
la bouteille **OFFRE DÉCOUVERTE**

À saisir avant le 10 mars 2021 !

**Votre Excellent BORDEAUX AOC**

Plongez au cœur de l'identité bordelaise, son terroir, ses vignes, son vin de qualité et de caractère. Sélectionné pour vous par notre comité de dégustation, ce magnifique Bordeaux AOC va vous faire lever votre verre et sourire à la vie... Excellents moments de dégustation en perspective !

*2018, le Millésime Miraculeux !*

**Château de Los 2018**

- Jolie robe rubis aux couleurs chatoyantes.
- Le nez exhale les arômes de fruits rouges bien mûrs.
- Une bouche charnue et douce. Un vin qui offre une belle structure et d'agréables touches sucrées.
- Entrecôte rôtie au four, lamproie à la bordelaise, suprême de volaille, plateau de fromages, fondant au chocolat.

Dégustation : 12 à 13°  
Degré : 13%  
A boire dès à présent ou d'ici 3 ans

**2€69** l'unité  
pour 24 bouteilles achetées



**OU**

**3€69** l'unité  
pour 12 bouteilles achetées



**+ LIVRAISON GRATUITE**  
pour toute commande  
Économisez 12€<sup>est</sup>



Profitez de votre offre sur [www.viniphile.fr](http://www.viniphile.fr)  
(paiement sécurisé)

Votre code avantage : **W1886**

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE 7j/7 de 8h à 20h

**0 892 680 432** Service 0,40 € / min + prtx appel

**Viniphile** Bon de commande : à retourner avec votre règlement à Viniphile - BP 60120 - 27120 PACY SUR EURE

OUI, je profite de mon Offre Découverte, Château DE LOS 2018, et je commande avant le 10/03/2021 :

W1886 - P0703

**24 bouteilles à 2€69** l'unité - réf.180319  
au lieu de 8€90<sup>est</sup> soit 24 bouteilles à **213€60** **64€56** **-69%**  
**+ LIVRAISON GRATUITE**

**OU**

**12 bouteilles à 3€69** l'unité - réf.180318  
au lieu de 8€90<sup>est</sup> soit 12 bouteilles à **106€80** **44€28** **-58%**  
**+ LIVRAISON GRATUITE**

OFFRE LIMITÉE A 24 BOUTEILLES PAR FOYER

**IMPORTANT :** Livraison par Colissimo pour la France métropolitaine et Monaco exclusivement. Pour la Corse, frais de port majorés de 20€\*.

N° Tél obligatoire pour la livraison : \_\_\_\_\_

Mme  M.

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Informez-moi de vos offres internet :

Courriel \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Code porte \_\_\_\_\_

**Je règle aujourd'hui par :**

Chèque bancaire à l'ordre de Viniphile-Amis Gourmets  
 Carte bancaire

N° Carte \_\_\_\_\_

Expire fin \_\_\_\_\_ Cryptogramme \_\_\_\_\_

Date et signature

**Offre réservée aux personnes majeures - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.**

\*Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous serez susceptible de recevoir des offres d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire. Sauf erreurs typographiques. Viniphile LF SAS au capital de 821840 € RCS Lyon 077 320 133 - APE 526 A - Si malgré toutes nos précautions, le vin devenait indisponible, nous le remplacerons par un autre vin d'une valeur similaire. Photos non contractuelles. Offre valable 1 seule fois et limitée à 24 bouteilles de ce vin par foyer. Pour toute commande de 24 à 48 bouteilles, merci de rajouter 12€80 de frais de livraison. \*Pour la Corse, merci de rajouter systématiquement 20€ forfaires supplémentaires pour les frais de port même si les 12,80€ sont offerts. Pour toute autre demande, nous contacter. Ce vin est vendu par 6 bouteilles au prix de 53€40 + 12€80 de frais de livraison. Tous nos cartons d'emballage de nos colis sont recyclables et donc à mettre dans votre poubelle «papiers et cartons». En cas de colis refusé sans justification (pas de défaut ou de casse, livraison conforme à la commande) ou de colis non réclamé, les frais de retour sont à votre charge. Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur [bctel.gouv.fr](http://bctel.gouv.fr). En cas de commande expédiée à une adresse non personnelle (boîte postale, camping, hôtel, code « armée »...), aucune réclamation ne sera acceptée pour non-réception ou réception tardive du colis. Code Offre WP1279